

En ligne sous le lien suivant  
[www.art-law.org/inscription/colloque.html](http://www.art-law.org/inscription/colloque.html)

ou au moyen de la présente formule  
 à retourner à l'adresse figurant au verso

Nom ..... Prénom .....

Société ..... Profession .....

Adresse complète.....

.....

Tél .....

e-mail .....

### Règlement

Une facture accompagnée d'un bulletin de versement vous sera adressée.

**Dernier délai: 3 novembre 2015**

### Finance d'inscription

La finance d'inscription inclut le cocktail-dinatoire de midi.

- CHF 350.– pour les membres de la Fondation
  - CHF 450.– pour les non-membres
  - CHF 200.– pour les conservateurs de Musées
  - CHF 100.– pour les étudiants et avocats stagiaires
  - CHF 50.– pour les étudiants et avocats stagiaires membres de la Fondation
- Je souhaite devenir membre de la Fondation pour le droit de l'art et ainsi bénéficier de la réduction lors de mon inscription à la journée d'étude.
- Membre de soutien CHF 700.–
  - Membre institutionnel CHF 500.–
  - Membre ordinaire CHF 200.–
  - Membre étudiant/stagiaire CHF 50.–



*Karon Melillo DeVega, Money Laundering*



Fondation pour le droit de l'art / Centre du droit de l'art  
Faculté de droit  
Uni Mail  
40 Bd du Pont-d'Arve  
1211 Genève 4